

L'intérim : un tremplin vers l'emploi dans les collectivités territoriales



Le secteur public local
vous intéresse

Vous souhaitez développer
vos compétences

Vous êtes motivé,
disponible et mobile



Rejoignez l'équipe
des intérimaires
du cdg69 !

Le cdg69 recrute des intérimaires

Quels profils ?

Vous êtes demandeur d'emploi, étudiant, lauréat de concours, retraité de la fonction publique, reconnu travailleur handicapé, vous cherchez un complément d'activité... ?

Vous souhaitez **mettre vos compétences au service des collectivités territoriales** (mairies, communautés de communes, établissements publics...) ?

Vous êtes mobile sur un bassin d'emploi dans le **Rhône** ?

Alors rejoignez l'équipe des intérimaires du cdg69 !

Quels domaines, quels métiers ?

Les intérimaires sont affectés sur des missions temporaires dans les collectivités territoriales selon leurs compétences. Les missions sont variées et concernent toutes les filières de la fonction publique territoriale (excepté la filière police). Ce qui représente pas moins de 230 métiers !

Technique : agent de maintenance des bâtiments, agent d'entretien polyvalent, agent d'entretien des espaces verts...

Médico-sociale : auxiliaire de puériculture, ATSEM, éducateur(rice) de jeunes enfants, infirmier(ère)...

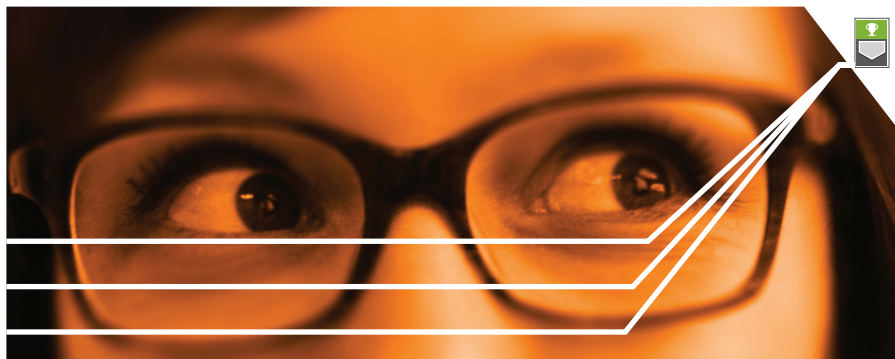
Administrative : assistant(e) administratif(ve), gestionnaire finances / marchés publics / RH / urbanisme...

Animation, culturelle : animateur, agent de bibliothèque...

Sportive : éducateur sportif, maître nageur sauveteur...



Objectif : satisfaire les besoins en personnel temporaire des employeurs publics du Rhône. Soit pour remplacer du personnel momentanément absent, soit pour renforcer ponctuellement leurs équipes de travail.



Quel statut ?

Pendant votre mission, vous aurez le statut d'agent non titulaire de la fonction publique territoriale. Le cdg69 sera votre employeur et vous serez mis à la disposition de la collectivité ou de l'établissement qui bénéficiera de vos services.

Pour des missions de quelle durée ?

Les missions proposées varient de quelques jours à plusieurs mois. Elles dépendent du type d'absence du personnel à remplacer : arrêt de travail, formation, congés annuels ou maternité, vacance d'un poste dans l'attente de recrutement d'un agent titulaire...

Quelles perspectives, quels débouchés ?

L'intérim vous permet d'acquérir une solide expérience au sein des collectivités territoriales et représente un véritable tremplin vers un emploi permanent.

Comment postuler ?

Inscrivez-vous en ligne sur l'espace demandeur du service Emploi du cdg69 : www.cdg69.fr à la rubrique « Emploi territorial > Déposez votre CV » en cochant la case « accepte les contrats & remplacements »

Un guide utilisateur est disponible pour vous aider dans votre inscription.

Le cdg69 : acteur incontournable de l'emploi public dans le Rhône

Établissement public local, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône accompagne au quotidien plus de 400 collectivités et établissements publics dans la gestion de leurs ressources humaines. Il joue un rôle essentiel dans la promotion de l'emploi public territorial.

Gestion d'une bourse de l'emploi

Le cdg69 assure la publicité légale des offres et des demandes d'emploi sur le territoire du département. Il met en corrélation les postes proposés avec plus d'un millier de candidats.

Organisation des concours

Le cdg69 organise les concours et examens professionnels dans la fonction publique territoriale pour satisfaire les besoins en recrutement des collectivités dans tous les cadres d'emplois.

Quelques chiffres

2 000 offres permanentes par an
50 000 agents dans le Rhône
20 000 candidats aux concours par an

Aide au recrutement

Le cdg69 aide les collectivités dans leurs recrutements (sélection et proposition de candidatures, assistance à l'entretien) et accompagne les demandeurs dans leur recherche d'emploi (aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, entretiens individuels et ateliers collectifs).

Il favorise aussi le recrutement des personnes en situation de handicap, et met à disposition du personnel de remplacement pour des besoins temporaires.

Promotion de l'emploi public territorial

Le cdg69 assure la promotion de l'emploi public en organisant directement ou en participant à des salons, en intervenant localement lors de manifestations publiques et dans certains établissements scolaires et universitaires.

Contact

Service Emploi / Unité Intérim

Tél. : 04 72 38 49 73

interim@cdg69.fr